Normes APA concernant les citations et les références

**Citations directes dans le texte courant**

**Forme**

• Les citations directes ne dépassant pas 40 mots sont écrites entre guillemets

français « ... ». Au-delà, elles constituent un paragraphe en soi, avec un retrait

marginal à gauche de 1 point, sans guillemets.

• Le nom de l’auteur ainsi que l’année peuvent être indiqués avant ou après la

citation. Par contre, le numéro de page est toujours indiqué entre parenthèses après

la citation.

**Citation directe à travers une source secondaire**

**Les deux références sont indiquées dans la liste des références bibliographiques.**

*Certains auteurs rappellent que « la solution de problèmes*

*d’arithmétique élémentaire n’a pas été beaucoup étudiée par*

*les psychologues » (Vergnaud & Durand, 1976, cité par*

*Rouchier, 1994, p. 150).*

**Insertion des références dans le texte courant**

**Principes de base**

• Les références dans le texte contiennent entre parenthèses le nom de l’auteur et

l’année de publication, séparés par une virgule. Ni le prénom, ni les initiales ne

sont indiqués.

• Si le nom et/ou l’année ont une fonction syntaxique dans la phrase, ils sont insérés

sans parenthèses.

**Texte d’un seul auteur**

*L’usage du temps d’enseignement officiel varie en fonction*

*des classes de même degré scolaire (Crahay, 1997).*

*Dans sa revue d’études, Crahay (1997) souligne*

*En 1997, Crahay confirme à nouveau*

**Les références subséquentes au même texte à l’intérieur du même paragraphe**

**n’exigent plus la mention de l’année, pour autant qu’elles ne puissent être confondues**

**avec d’autres textes du même auteur également cités.**

*Ce que font et disent les enseignants semble pourtant*

*davantage déterminé par des variables contextuelles (Bayer,*

*1986). A titre heuristique, Bayer propose*

**Texte de deux auteurs**

**Les noms des deux auteurs sont toujours indiqués, même s’il s’agit de références**

**subséquentes à l’intérieur du même paragraphe. Entre parenthèses, les noms sont liés**

**par l’esperluette &. Dans le texte, par la conjonction et.**

*Selon certains auteurs (Hofstetter & Schneuwly, 1998), des*

*raisons tant pragmatiques que scientifiques détermineraient*

*Selon Hofstetter et Schneuwly (1998)*

**Texte de trois à cinq auteurs**

• Lors de la première référence, le nom de tous les auteurs, ainsi que l’année sont

indiqués.

• Lors des références subséquentes, seul le nom du premier auteur, suivi de et al. est

indiqué.

• Si des références à des ouvrages différents prêtent à confusion parce qu’elles ont la

même année et sont raccourcies par la formule et al., l’on indique autant de noms

d’auteurs qu’il est nécessaire pour supprimer la confusion.

**Texte de six auteurs et plus**

**Seul le nom du premier auteur, suivi de et al., ainsi que l’année sont indiqués. Dans la**

**liste de référence, tous les noms d’auteurs sont précisés.**

Concevoir les erreurs comme des formes transitoires dans la

construction ... (Brun et al., 1994).

**Plusieurs références dans la même parenthèse**

**Les références sont listées par ordre alphabétique, puis par ordre chronologique**

**croissant s’il s’agit du ou des mêmes auteurs.**

*Plusieurs études (Brown, 1992 ; Brown & Campione, 1990 ;*

*Brown & Palincsar, 1982, 1989) montrent*

**Références principales suivies d’une ou plusieurs références secondaires**

*Le sens de cette relation ne semble pourtant pas clair*

*(Wosnita & Frey, 1998 ; voir aussi Lens, 1994).*

**Plusieurs textes de même(s) auteur(s) et année de publication**

Les suffixes a, b, c,... sont accolés à l’année. Les suffixes sont assignés en considérant

l’ordre d’apparition dans la liste des références.

L’auteur est un groupe (institution, association,...)

Lors de la première référence, le nom du groupe est indiqué en entier, suivi de

l’acronyme officiel entre crochets. Aux références subséquentes, seul l’acronyme est

indiqué (à moins que la distance de rappel soit trop importante pour permettre au

lecteur de repérer le nom du groupe).

*Les données pour la Suisse (Bundesamt für Statistik [BFS],*

*1995) indiquent que.... En* considérant *les données antérieures (bfs, 1985), l’on constate*

**Référence à une traduction**

**L’année de publication de l’original traduit et celle de la traduction sont indiquées**

**entre parenthèses, séparées par /. Si l’année de l’original est inconnue, on précise qu’il**

**s’agit de la traduction publiée telle année qui est utilisée**.

*Berger et Luckmann (1968/1986)*

*Berger et Luckmann (trad. 1986*)

**Référence à plusieurs éditions d’une même publication**

*L’analyse de la vie en classe réalisée par Jackson*

*(1968/1990) semble encore d’actualité*.

 **Liste des références bibliographiques**

**Principes de base**

• La liste doit contenir toutes les références citées dans le texte et seulement celles-ci. En ce sens, elle se distingue d’une bibliographie qui propose au lecteur des

références supplémentaires.

• Toute référence incomplète ou dont le nom d’auteur et/ou année de publication ne correspondent pas à la référence insérée dans le texte sera retournée à l’auteur.

**Ordre d’insertion**

• Les références sont listées par ordre alphabétique des noms d’auteurs (première lettre du premier nom significatif s’il s’agit d’un groupe). Pour les références

sans auteur, il convient de considérer la première lettre du premier mot significatif du titre. Pour les noms d’auteurs comportant un préfixe, la première lettre du

préfixe est considérée ; celle-ci est toujours en majuscule, étant au début de l’entrée (voir ex. 23). Les références d’un ou plusieurs mêmes auteurs sont ensuite

listées par ordre croissant de l’année de publication.

**Formes générales**

**• Livre :**

Auteur, A. & Auteur, B. (année). *Titre du livre*. Lieu : Maison d’édition.

Noizet, G. & Caverni, J.-P. (1978). *Psychologie de l’évaluation scolaire*. Paris : P.U.F.

Les informations importantes pour l’identification des sources sont insérées entre parenthèses juste après le titre de l’ouvrage : (Rapport final FNRS N° 30-4587)

(3e éd., pp. 1-9) (5e éd. rev. et aug.)...

**• Chapitre dans un livre collectif :**

Auteur, A. (année). Titre du chapitre. In A. Auteur-éditeur & B. Auteur-éditeur (Ed.), *Titre du livre collectif* (pp. xx-xx). Lieu : Maison d’édition.

Hayes, J. R. (1998). Un nouveau cadre pour intégrer cognition et affect dans la rédaction. In A. Piolat & A. Pélissier (Eds.), *La rédaction de textes, approche*

*cognitive* (pp. 51-101). Lausanne : Delachaux et Niestlé.

**• Article d’un périodique** :

Auteur, A. (année). Titre de l’article. *Titre du périodique*, Vol(nb), xx-xx.

Dessus, P. (2001). Aides informatisées à la production d’écrits, une revue de la littérature. *Sciences et Techniques Éducatives*, 8(3-4), 413-433.

Les numéros et nombres de volumes, ainsi que les pages sont toujours écrits en chiffres arabes. Seuls les chiffres romains d’un titre restent romains (*p. ex.,*

*L’éducation au XVIIe siècle).*